

# Les actions de communication de l'ONCFS en outre-mer



ONCFS

*Avec le Grenelle de l'Environnement, les territoires français d'outre-mer ont focalisé toutes les attentions tant ils constituent un patrimoine naturel d'une richesse exceptionnelle qu'il faut préserver. Et la communication est un élément constitutif important de la stratégie définie pour préserver cette remarquable biodiversité. Au niveau de l'ONCFS, cette importance se décline dans les objectifs de la période 2009-2011 par « la poursuite des efforts de vulgarisation vis-à-vis des usagers et de sensibilisation du grand public à la richesse et la fragilité de la faune d'outre-mer, en insistant sur la nécessité de la réglementation qui s'y rapporte ». Le présent article fait un tour d'horizon des actions mises en œuvre par l'établissement à cette fin.*

## Eric Hansen<sup>1</sup>

<sup>1</sup> ONCFS, Délégué inter-régional outre-mer.

**A** l'arrivée des agents de l'ONCFS en Guyane en 1993, la situation concernant le respect de la réglementation en matière de police de l'environnement était déplorable. A cette époque, on pouvait trouver au menu des restaurants une bonne partie des espèces intégralement protégées, alors que l'arrêté ministériel protégeant ces espèces datait de... 1986.

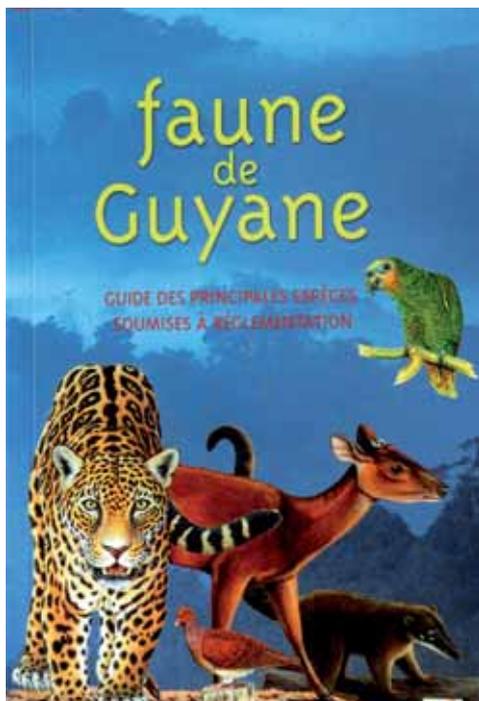
Il était évident que la mise en place d'actions de répression n'aurait pas été la réponse adaptée. Il n'existait à cette époque aucun ouvrage ou affiche présentant les espèces animales concernées par la réglementation. Il était nécessaire, afin de se documenter sur l'ensemble des espèces de Guyane, d'acheter une multitude d'ouvrages englobant la diversité faunistique Sud-américaine – en langue anglaise. Il était donc évident que les chasseurs de Guyane ne connaissaient pas la réglementation ; mais c'était souvent le cas aussi des services de l'Etat chargés de la faire appliquer !

## La mise en place d'une stratégie de communication

### Réalisation de supports d'information et de sensibilisation

#### Connaissance des espèces et de la réglementation guyanaise

Avec C. Richard-Hansen (ONCFS, Direction des études et de la recherche), nous nous sommes lancés dans un grand chantier – qui a pris plusieurs années – pour réaliser un ouvrage présentant la faune sauvage au travers de sa réglementation. Aucune représentation n'était alors disponible et il a fallu trouver des illustrateurs pour réaliser les dessins des



espèces concernées. Ces artistes se sont rendus au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) pour prendre des modèles, outre les nombreuses photos que nous avons pu leur fournir. Les dessins ont été refaits jusqu'à approcher au

plus près la réalité. C'est ainsi qu'est né l'ouvrage *Faune de Guyane, guide des principales espèces soumises à réglementation*.

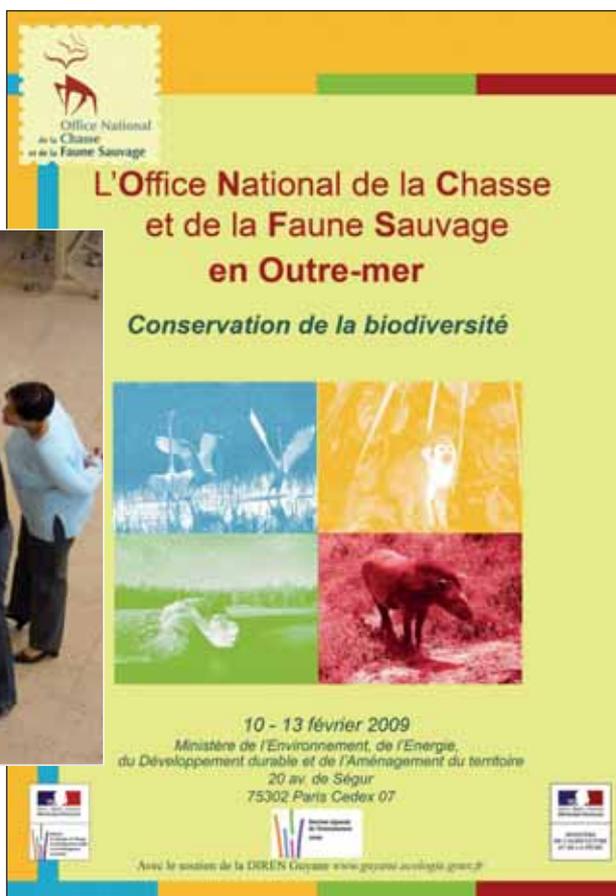
**Communication sur les bonnes conduites à tenir**

*Après du grand public*

Nous avons ensuite réutilisé les dessins pour réaliser des affiches présentant séparément les oiseaux, les mammifères et les reptiles intégralement protégés, ainsi que ceux autorisés à la chasse et à la vente. Ces outils de communication ont obtenu un très grand succès auprès du public, et plusieurs tirages à des formats différents ont été réalisés avec le soutien financier de la Direction régionale de l'environnement (DIREN). Dans la même veine, des affiches thématiques par groupes d'espèces (les grenouilles arboricoles, les félins de Guyane, les perroquets de Guyane) ont ensuite été produites.

*Après des scolaires*

Une étroite collaboration a été mise en place avec le Rectorat



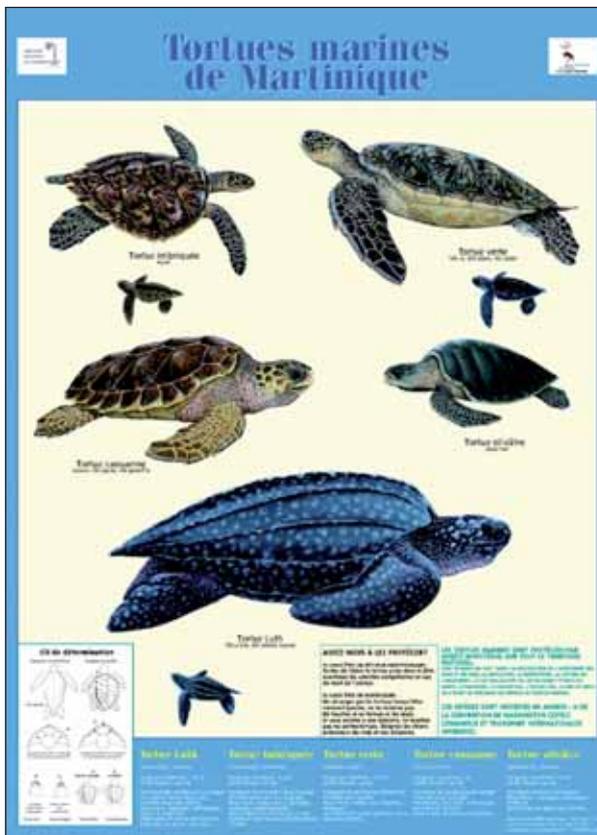
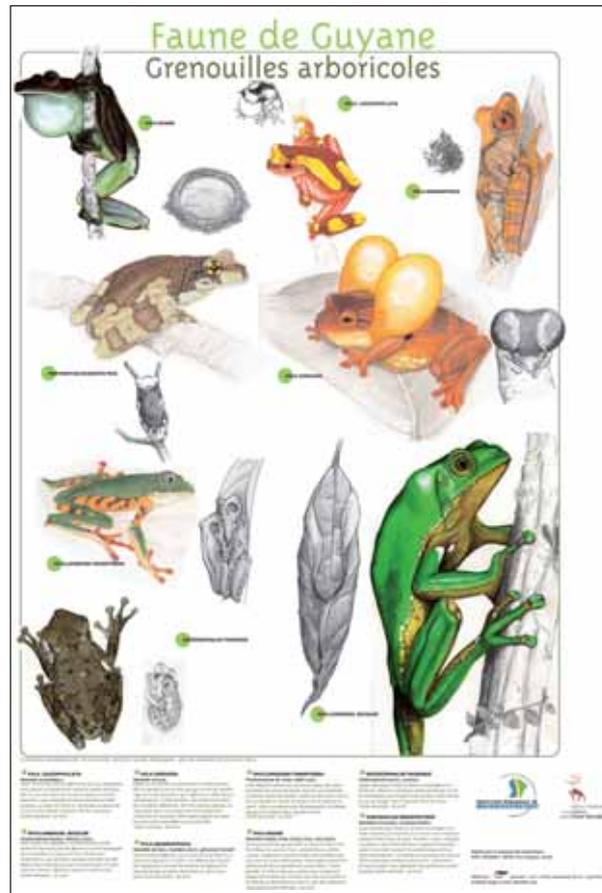
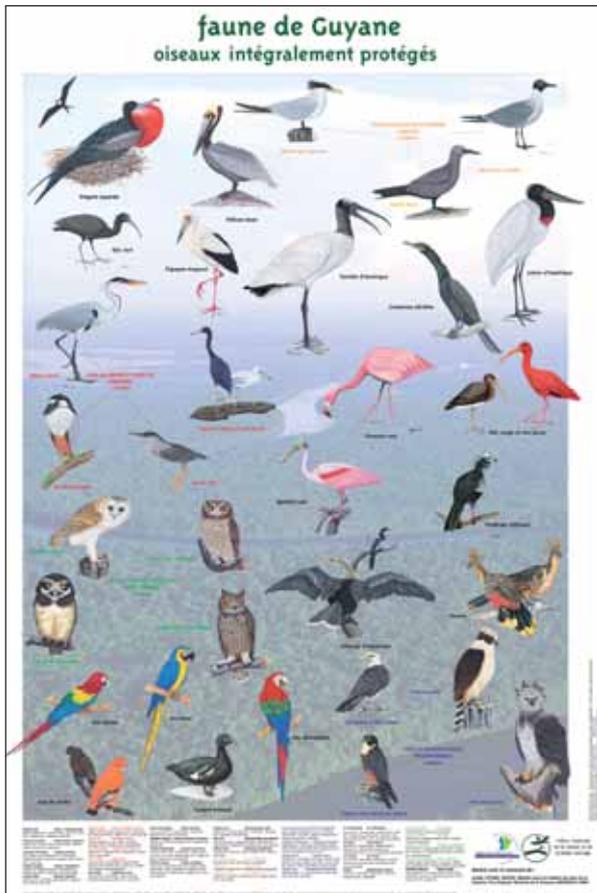
de Guyane et la Réserve Naturelle de l'Amana pour réaliser un dossier de 60 fiches pédagogiques, à destination des enseignants des cycles 2 et 3 de l'école primaire. Chaque fiche présente la faune et sa réglementation dans une approche ludique. La DIREN Guyane nous a apporté le financement pour éditer 2 000 dossiers qui ont été remis aux enseignants.

*Après des non guyanais (étrangers, touristes)*

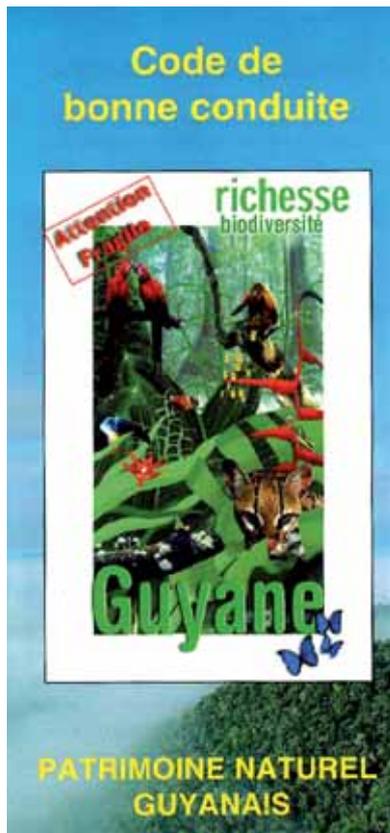
Les besoins en communication étaient très nombreux et nous avons essayé de créer des outils pour répondre aux plus importants d'entre eux. Nous avons ainsi réalisé une plaquette intitulée *Guide de bonne conduite*, afin que les nouveaux arrivants – mais aussi les résidents – soient informés de ce qui est autorisé en Guyane dans les domaines de la chasse, de la pêche, de la détention et de l'exportation d'animaux, et des espaces naturels protégés.

Pour sensibiliser les voyageurs, nous avons également réalisé une affiche, en collaboration avec le service des Douanes et la DIREN, mettant en avant la remarquable biodiversité de la Guyane mais aussi sa fragilité. Cette affiche a été exposée dans les aéroports de Guyane et de métropole.

Quelques exemples d'affiches sur la faune d'outre-mer réalisées pour informer le grand public







*Après des services de police*

Depuis de nombreuses années, des agents interviennent auprès des différents services de l'Etat pour les former dans le domaine de la protection de l'environnement. Cela concerne principalement la Gendarmerie, la Douane, la Police nationale et municipale, la DSV, l'ONF, les réserves naturelles... Depuis 2007, un technicien de la Délégation régionale outre-mer est spécialement chargé de cette formation.

#### Utilisation des médias comme canaux de transmissions

##### Presse écrite

Toute la presse écrite nationale a fait des articles sur l'opération de sauvetage évoquée plus haut. Par exemple ; Le Monde, Le Figaro, VSD, Paris Match, Evénement du jeudi, France soir et bien d'autres...

##### Magazine TV France Guyane

Pour sensibiliser un maximum de personnes, un accord a été passé avec le magazine TV Mag, qui est joint à l'édition du samedi du journal France Guyane. C'est un support particulièrement intéressant, car son lectorat est nombreux et il reste dans le salon familial en permanence puisque c'est sur ce support

que l'on trouve le programme télévisé hebdomadaire.

Nous avons ainsi obtenu de publier une page sur l'environnement chaque semaine dans ce magazine, permettant de communiquer sur les actions de l'ONCFS mais aussi sur celles des associations de protection de la nature, des services de l'Etat, etc. Durant tout l'été, un jeu concours est proposé aux enfants sur la base de mots fléchés, de rébus et autres jeux, en faisant systématiquement passer un message sur le respect de la réglementation de la faune sauvage et des espaces naturels. A la fin de l'été, une remise des prix est organisée avec le directeur du magazine France Guyane. En plus des cadeaux remis (lecteur de DVD, Tee-shirts, affiches...), les gagnants ont le droit de passer une journée avec les agents de l'ONCFS dans un espace naturel remarquable. A l'issue de la sortie, un reportage photo est publié dans le magazine.

##### Radio

Concernant la radio, nous avons récemment passé un accord avec RFO Radio pour la diffusion de spots de sensibilisation des habitants au respect de la réglementation.



##### Télévision

Concernant les médias télévisuels, outre les missions locales, journal télévisé ou émission thématiques (RFO et Antenne Créole Guyane), nous avons participé à de nombreuses émissions pour des chaînes nationales ou régionales (TF1, CANAL +, France 2, TV5, M6, France 3, France O, Planète, Escale, ARTE). L'émission Grandeur Nature de FR3 a réalisé plusieurs 26 minutes sur les actions des agents de l'ONCFS à Saint-Pierre-et-Miquelon, à la Réunion et en Guyane.

##### Internet

Afin de sensibiliser et de transmettre notre message au maximum de personnes,

nous avons réalisé plusieurs sites Internet successifs.

#### La démultiplication des actions en outre-mer

Antilles, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon... Sur la base des concepts précédents, des supports de communication ont été réalisés pour les autres départements ou collectivités français d'outre-mer. De nombreuses affiches et plaquettes ont vu le jour en collaboration avec la DIREN Martinique et Guadeloupe par exemple. Très récemment, J.-F. Maillard (ONCFS, Cellule technique Martinique) a écrit un ouvrage intitulé « Faune des Antilles, guide des espèces soumises à réglementation », sur le même principe que le guide traitant de la faune de Guyane. L'objectif à terme est de réaliser une collection pour chaque département et collectivité d'outre-mer.

A Mayotte, nous avons soutenu l'association de protection de la nature *Les naturalistes de Mayotte* pour la réalisation d'un guide sur les oiseaux de Mayotte. Par ailleurs, en 2008, des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement à destination de différents publics et partenaires ont été entreprises conjointement par la Cellule technique ONCFS et la BNM, dans le contexte de la départementalisation de ce territoire et de l'application des lois qui en découle (voir l'article suivant).

Citons enfin ce projet d'ouvrage, en association avec le Comité français de l'UICN, sur les vertébrés terrestres exotiques envahissants en outre-mer.

#### La suite...

Depuis le Grenelle de l'Environnement, qui a mis en lumière la richesse de la biodiversité ultramarine et la nécessité de mettre en place des actions de conservation, les actions de l'ONCFS prennent une autre dimension en étant placées sous le feu des projecteurs. Et la communication paraît plus que jamais indispensable pour accompagner ces actions en faveur de la conservation de la biodiversité. C'est pourquoi la Délégation régionale vient de recruter une chargée de mission pour l'outre-mer qui, en lien avec le service Communication national, devra poursuivre et développer ce travail de communication et d'information. ■